



Association Maroc Entrepreneurs

Conférence sur le thème :

Stratégie de développement des NTIC au Maroc

Le 22 mars 2002 à l'ESTP Paris

Cette conférence, organisée par l'association Maroc Entrepreneurs, était animée par 3 intervenants :

- **M. Hajji**, Secrétaire d'Etat chargé de la Poste et des Technologies des Télécoms et de l'Information (SEPTI : <http://www.septi.gov.ma>)
- **M. Kadiri**, Directeur de l'Office du Développement Industriel
- **M. Imani**, Fondateur de Cap Maroc (<http://www.capmaroc.com>)

La conférence débute par un rappel de la situation actuelle et de ce que nous réserve l'année 2002 en matière de NTIC, par M. Hajji.

Actuellement on estime qu'au Maroc, un accès Internet peut servir de 4 à 10 personnes. Le pays compte 2500 cybercafés pour un nombre d'utilisateurs du net total estimé à 250000, soit environ 1% de la population. Ces chiffres sont à comparer avec ceux de l'Europe (entre 15% et 30% d'internautes en fonction des pays) et des USA (+ de 50%). Ces chiffres témoignent donc d'un certain retard dans ce domaine.

Mais tout espoir est permis, si l'on en juge par la forte progression du réseau GSM au Maroc. En effet, en 1999 on comptait 150 000 abonnés, soit environ 0.5% de la population. En 2002 on estime ce chiffre à plus de 5 millions d'utilisateurs. Soit 20% de la population. Ces chiffres s'expliquent en grande partie par l'arrivée de la concurrence (en 2000) et des cartes prépayées, commercialisés sous forme de packs. En effet ces données n'incluent pas que les abonnés à proprement parler mais tous les utilisateurs, qu'ils aient un abonnement ou qu'ils utilisent des cartes prépayées. On estime à 80/90% la part de marché de ces cartes et packs. Par comparaison, en Europe ce type d'offre a séduit 50% des utilisateurs. M. Hajji en conclut donc que le principal obstacle au développement d'Internet au Maroc est la non "forfaitisation".

De plus, le monopole de Maroc Télécom persistant sur les lignes fixes à pour conséquence des coûts de communication élevés. Or il est facile de passer des heures par semaine, voir par jour pour les plus passionnés, sur internet.

Ce temps à un coût qui est donc pour l'instant prohibitif.

On peut donc espérer que l'année 2002, qui verra en principe l'ouverture à la concurrence du téléphone fixe, permettra d'inverser cette tendance.

En 2003 ce sera au tour du marché du téléphone mobile de s'ouvrir un peu plus, avec l'attribution d'une 3e licence d'exploitation.

Que ce soit pour Internet ou dans la téléphonie mobile, ce qui intéresse le client marocain est avant tout de savoir à l'avance combien il va dépenser pour le service qui lui est proposé.



Association Maroc Entrepreneurs

M. Hajji estime probable le succès d'un forfait Internet des lors qu'il atteindra les 200 Dh/mois. Inutile de dire que l'offre actuelle en est loin.

Même si le coût des communications est un facteur bloquant pour le consommateur, il en va de même pour le coût de l'équipement.

La encore, M. Hajji estime possible la démocratisation du produit dès lors qu'il aura atteint la barrière des 5000 Dh pour un PC capable de se connecter à internet. Il base ces chiffres sur le coût moyen d'une parabole. En effet plus de 3 millions de paraboles équipent les ménages marocains à l'heure actuelle.

Cela représente environ un taux d'équipement de 50% des ménages (on estime qu'il y a environ 6 Millions de ménages au Maroc avec de 5 à 6 personnes par ménage) .

Mais libérer les forces du marché sera-t-il suffisant ? Selon M. Hajji, les NTIC marcheront au Maroc lorsqu'elles seront devenues un phénomène de masse.

Sous cette apparente vérité vraie (totologie) un peu maladroite se cache un véritable constat : il faut se donner les moyens de démocratiser les NTIC.

M. Hajji d'ajouter qu'il faut donc une impulsion au Maroc pour concrétiser cet essor technologique. Cette impulsion, selon lui, ne peut venir que directement de l'état. L'exemple à suivre dans ce cas serait celui de la Corée, où l'état fut le moteur du succès de nombreuses entreprises comme par exemple LG ou Daewoo.

L'état doit encourager le secteur dans ce sens, tout en l'accompagnant d'une régulation appropriée.

C'est à cette problématique qu'est censée répondre la stratégie e-Maroc.

Le premier exemple de cette volonté d'état, fut l'inauguration en octobre 2000 du Technopark de Casablanca par Sa Majesté Mohamed VI.

Bien que réelle, cette initiative a cependant du mal à décoller.

En effet il a fallu attendre octobre 2001 pour que les premières entreprises s'y installent.

De source officielle, le Technopark accueille actuellement une quarantaine d'entreprises avec pour objectif d'en accueillir une centaine. Environ 3 types d'entreprises sont présentes au Technopark :

- Des entreprises internationales telles Ericsson, Microsoft ou Cisco.
- Des entreprises marocaines confirmées.
- Des entreprises de moins de 18 mois d'existence

La superficie totale du Technopark est de 3000 m² et les tarifs de location appliqués sont adaptés en fonction de la catégorie dans laquelle se situe l'entreprise.

C'est ainsi qu'une jeune entreprise marocaine paiera 50 Dh/mois le m², une entreprise confirmée 120 dh et une entreprise internationale 150 Dh/mois/m².

Le Technopark est géré par une société de droit privé, dont l'état est malgré tout actionnaire à 35%. Les 65% restant étant entre les mains de diverses entreprises privées, essentiellement du secteur bancaire.

Le Maroc a pour ambition de devenir un pôle régional de l'Afrique.

Pour arriver à cette fin, il convient d'encourager les entreprises à s'y installer. Pas uniquement en y implantant un simple relais commercial, mais surtout de véritables unités de production.

Il est donc nécessaire d'attirer les regards sur le Maroc.



Association Maroc Entrepreneurs

Et c'est dans cette optique que le Maroc accueillera du 23 septembre au 18 octobre 2002 à Marrakech, la conférence internationale de l'UIT (Union Internationale des Télécommunications). Le site vitrine de cette conférence à cette adresse : <http://www.marrakech-pp02.com>

On notera également l'ouverture le 7 février 2002 du réseau MARWAN qui relie les écoles à internet.

D'un point de vue financier, il faut également un budget conséquent pour assurer le développement des NTIC.

Le gouvernement a créé à cet effet deux fonds :

- Le fond de service universel.

Il sera financé par un prélèvement de 4% du chiffre d'affaire des opérateurs de télécom.

Ce fond est estimé à 600 Millions de Dh pour un chiffre d'affaire total des NTIC de 15 milliards de Dh.

- Le fond de formation et de recherche

Lui sera financé par un prélèvement de 1%, soit un budget d'environ 150 millions de Dh.

Son but sera de financer les formations et les recherches dans le domaine des NTIC, en particulier de faire passer le nombre de cadres formés de 1500 par an à 5000.

L'objectif global du gouvernement est ambitieux. Il s'agit de passer à 10 millions d'internautes en 2010, soit 30% de la population. Avec malgré tout une étape intermédiaire de 3 millions en 2005.

Tel est le défi que devra relever la stratégie e-Maroc.

L'intervention de M. Hajji fut suivie par un complément d'information de M. Kadiri concernant l'Office du Développement Industriel, puis par une présentation de l'entreprise CapMaroc par son fondateur.